



DEPARTEMENT DE HAUTE-SAÔNE
ARRONDISSEMENT DE LURE
COMMUNE DE BELFAHY

Compte-rendu sommaire du conseil
municipal de Belfahy

Convocation : 31 janvier 2019

Affichage : 12 février 2019

Etaient présents : Mesdames Martine RISS, 1ère adjointe et Elodie BRACONNIER.
Messieurs Jean-François BEURIER, Pierre POIRET, Pierre TUGEND et Jean-Jacques STOECKLIN,
Maire de Belfahy.

Procuration : néant.

Absents non-excusés: Madame Elodie BRACONNIER et Monsieur Julien PY.

N°01/2019 ANNULE ET REMPLACE LA Délibération N°30/2018 CHOIX D'UN PRESTATAIRE POUR LA REALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA REHABILITATION THERMIQUE DE LA MAIRIE ET LA REHABILITATION EN LOGEMENT COMMUNAL DES LOCAUX VACANTS DE LA MAIRIE

Le Maire explique qu'il a adressé des demandes de devis pour la réalisation simultanée de la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation thermique de la mairie et la réhabilitation en logement communal des locaux vacants de la mairie.

Il précise qu'il a consulté les trois entreprises suivantes:

- Atelier 3 D
- Atelier Alain Calmus
- BE Optim'Home

Il précise que seule une entreprise a répondu et adressé le devis dont il présente le contenu.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'**unanimité** :

- DECIDE de choisir l'offre du 21/01/2019, à savoir le contrat de maîtrise d'œuvre en co-traitance pour la rénovation thermique de la mairie et pour l'aménagement en logement de locaux vacant dans la mairie de Belfahy.

Mandataire: SATL Studio d'Architecture William ZEIGER, 54 rue de Valdoie, 90300 ELOIE.

Cotraitant: BE Optim'Home, 12 rue des Quatre Vents, 70400 LUZE

- PRECISE que le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier UNIQUEMENT lorsque les notifications de subventions demandées seront arrivées en mairie et confirmeront les subventions promises par les différents financeurs.